

# Nature d'Erguel

Autor(en): **Krähenbühl, Ch.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **36 (1965)**

Heft 10

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-824879>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Nature d'Erguel

Vous qui venez du Taubenloch ou de Pierre-Pertuis, vous qui arrivez de Neuchâtel par les Pontins ou de Porrentruy par Mont-Crosin, vous qui avez choisi de traverser Mont-Soleil par la Chaux-d'Abel et vous qui descendez des Montagnes neuchâteloises, prétendez-vous connaître l'Erguel ? La nature d'une contrée est l'ensemble des choses qui la compose.

Certes, en passant on voit les usines qui jalonnent la route et, au-delà, celles qui autrefois ont été construites au bord de la rivière pour en utiliser sa force motrice. Sans doute, l'imposante collégiale de style roman n'échappe à personne. A la dérobee, la tour de la reine Berthe apparaît. Les yeux s'arrêtent peut-être un instant sur le château de la préfecture, mais c'est à peine si l'on remarque la très ancienne église du chef-lieu. Quant à la maison cossue du doyen Morel, qui est un peu en retrait de la grand-route, on n'en connaît pas même l'emplacement. Non ni le voyage en train, ni la course en automobile ne permettent de pénétrer la nature d'un vallon, même si son étroitesse en rapproche les deux versants recouverts d'opulentes forêts. Pour apprendre à connaître l'Erguel, il faut le parcourir à pied. Mais auparavant, il est bon d'en connaître la structure.

La formation des montagnes du Jura est à reporter au milieu de l'ère tertiaire, au moment où au Myocène, une poussée horizontale formidable plissa la croûte terrestre à maints endroits de l'hémisphère nord, de la même façon que se forment des plis en poussant une étoffe étendue sur une toile cirée. L'Erguel occupe le fond d'un de ces plis, appelé « synclinal » en géologie.

Sur les deux flancs du vallon, les roches du jurassique supérieur affleurent de toutes parts. Le portlandien recouvre le versant sud, tandis qu'au nord, à partir du décrochement de Champ-Meusel, au nord-est de Saint-Imier, et en direction de l'est, le kimméridgien, voire le séquantien forment les rochers du sommet des côtes, y compris la Cheneau de Cortébert et jusqu'à Pierre-Pertuis.

L'arête originelle de l'anticlinal de Chasseral n'existe plus. De l'arête actuelle de Chasseral et de l'arête actuelle du Hubel et de l'Egasse s'élevaient les deux versants du grand plissement qui se rencontraient à quelque 2500 m. d'altitude par-dessus le Petit-Chasseral. Ce dernier est à considérer comme le noyau de l'anticlinal. L'érosion l'a dénudé jusqu'au jurassique moyen (bathonien).

Si tous les matériaux du crétacique enlevés par les eaux météoriques et torrentielles ont disparu des montagnes du Jura pour aller se déposer dans la mer helvétique (qui s'étendait entre le Jura et les Alpes durant tout le tertiaire) les débris de roches arrachés au jurassique sont allés combler le fond de nos vallées.

La structure intime des formations jurassiques apparaît à la grande lumière dans les cluses et dans les combes où des rivières et de petits ruisseaux ont ouvert de grandes plaies au travers des plissements. L'endroit classique pour l'Erguel est évidemment la Combe-Grède, où un petit ruz a scié les anticlinaux de la montagne au point de mettre à nu les strates superposées du jurassique moyen jusqu'au

crétacique. En effet, à l'entrée nord de la première gorge, subsiste une modeste relique du crétacique laissée là comme preuve des affirmations avancées plus haut. Puis, dans l'ordre, en suivant le sentier, on note le portlandien, le kimméridgien, le séquanien et, occupant toute la vaste cuvette entre les deux gorges, l'oxfordien sous son faciès de marne argovienne. Au sud de la cuvette, émergeant de la forêt, les trois couches supérieures du malm, séquanien, kimméridgien et portlandien superposées constituent la masse imposante qui d'un seul jet vertical de 340 m. s'élève jusqu'au sommet des Cornes de l'Est et de l'Ouest.

Le fait que les roches du jurassique supérieur, après la disparition du crétacique, n'avaient pas la compacité et le degré de cristallisation qu'on leur connaît aujourd'hui, explique pourquoi un modeste ruz ait pu enlever des millions de mètres cubes à la montagne, ayant comme seuls auxiliaires le gel et les intempéries. Au surplus, il y a deux ans, il a bien montré ce dont il est capable. Une trombe déversée dans le bassin qu'il draine au versant nord de Chasseral, le ruz grossi en quelque vingt minutes à la mesure d'un fleuve, a dévasté le fond de la combe et recouvert de limon, de gravier, de blocs de rochers et de billes, le pâturage, les champs et les rues de Villeret. Le remblai du chemin, emmuré par endroits de trois mètres a été emporté avec un soin qui laisse apparaître la roche nue jusqu'au fond du lit du torrent. Ainsi, la gorge a repris son aspect originel, sauvage, état qui risque bien de durer, car l'exploitation des forêts de la Combe-Grède est loin de rapporter l'intérêt de la somme de près d'un million de francs qu'il faudrait investir pour la reconstruction d'un chemin.

Nous avons dit plus haut que les matériaux enlevés aux montagnes vont remplir le fond des vallées. Pour ce qui a trait à l'Erguel, les produits de l'érosion sont allés se déposer en grande partie au fond du lac qui occupait le vallon. En effet, Tournedos, au sud-est de Sonceboz était encore fermé, de sorte que le lac avait son émissaire au col de Pierre-Pertuis et se déversait dans la Birse. La preuve en est fournie par la présence à Pierre-Pertuis de galets provenant des roches émergeant au nord de la Vue-des-Alpes. Car, un glacier local, descendant de la Vue-des-Alpes, remplissait le vaste cirque des sources de la Suze et atteignait les Convers. Il alimentait le lac, de conserve avec toutes les eaux ruisse-lantes des deux versants de l'Erguel, dont les plus abondantes après la Suze étaient et sont encore le ruisseau de la Combe-Grède, la Doue et la Raisetle de Cormoret, les ruz des Cheneaux de Cortébert et le bez de Corgémont.

Lorsque la Suze a commencé par écouler son lac par la clusette de Tournedos, le col de Pierre-Pertuis avait été abaissé à l'altitude de 827 mètres, altitude qu'il a encore aujourd'hui. En remontant la vallée, tout en suivant la courbe de niveau 820, on voit qu'elle traverse la Suze au pied du Neuf-Moulin de Sonvilier. Il faut donc admettre que là était la limite ouest du lac et que le terrain de football de Sonvilier fait partie des plaines alluvionnaires du vallon, dont la plus vaste est occupée par le champ d'aviation de Courtelary.

A Cortébert, un bloc erratique se dresse sur la rive gauche de la Suze; un autre a été défoué lors de la construction de la patinoire de

Saint-Imier. Deux autres se trouvent à Sonvilier ; l'un d'eux a été intelligemment placé dans le voisinage immédiat de l'école. Tous sont placés sous la sauvegarde de l'Etat.

Autrefois, un très grand bloc erratique se trouvait sur le versant sud du vallon, entre Courtelary et Cortébert. Lors de la construction du nouveau collège du chef-lieu, cette belle « pierre grise » fut utilisée pour y tailler les marches de l'escalier extérieur, sans égards aux enseignements que fournissent ces blocs à la glaciologie. Les blocs erratiques cités, avec ceux éparpillés au Droit de Sombeval, marquent en Erguel l'extension du glacier du Rhône. Constitués de granit, ils ont leur gisement naturel dans le groupe alpin du Mont-Blanc.

Dans ce siècle où, en hiver, le ski remplace le football, surtout depuis la multiplication des skilifts, peut-être, chaussés de vos lattes avez-vous traversé l'Erguel et grimpé sur ses montagnes, lorsque tout repose sous un somptueux manteau d'hermine. Des hauteurs vous avez sûrement suivi d'un œil distrait les méandres de la rivière, déroulant son ruban foncé sur la neige éclatante et marquant avec précision le fond de la vallée. C'est là que la neige disparaît en premier lieu pour faire place à la précoce floraison des jonquilles. Ensuite, les prairies se recouvrent d'une végétation qui diffère déjà de celle d'Ajoie, des vallées à basse altitude du Doubs, de Delémont et du bassin de Laufon. La prairie à fromentin de ces contrées se transforme graduellement en prairie à avoine dorée, atteignant son complet épanouissement sur les prairies des montagnes. En effet, le vallon, en pente douce, s'élève de Sonceboz à 650 m. d'altitude, aux Convers dont la gare est à 1050 m.

La flore de la prairie à avoine dorée est plus variée et plus colorée que la prairie à fromentin. Cette diversité s'est encore accrue, ces dernières années, par l'immigration de la campanule à feuilles rhomboïdales. Des Préalpes, elle a traversé tout le Plateau pour pénétrer en Erguel par le col des Pontins. En été, elle tend déjà un voile bleu sur les prairies, du Raimbeux de Villeret jusque Sous-le-Château à Sonvilier et aux Convers.

Outre les prairies, au pied des montagnes s'étendent des pâturages où végètent les espèces de l'étage montagnard inférieur. Le nombre d'orophytes (plantes de montagne) augmente avec l'altitude et revêtent les pâturages de l'étage montagnard moyen. En revanche, au-dessus de 1400 m. les pâturages de Chasseral, appartenant à l'étage montagnard supérieur, ont un caractère nettement pseudoalpin. Les plantes alpines y sont fréquentes. Quelques-unes sont autochtones, mais la majeure partie cantonnées dans le massif de la Grande-Chartreuse pendant les glaciations se sont répandues en suivant l'arc jurassique. Il n'est donc pas surprenant que toutes ces espèces alpines de la Grande-Chartreuse n'aient pas atteint Chasseral, mais très peu l'ont dépassé, par exemple la nigritelle qui s'avance jusqu'au Weissenstein.

Mais, il n'y a pas que des herbes en Erguel. Même si nombre de haies et de buissons ont disparu ce dernier demi-siècle, il en reste encore où constater la grande variété des arbrisseaux. Il est profondément regrettable que les agriculteurs semblent ne plus se rendre compte que les haies et les buissons sont les abris naturels des oiseaux, les meilleurs auxiliaires de l'agriculture. En montagne, c'est le noisetier qui domine. Sur les arêtes dénudées, les arbustes ne résistent pas.

Toutefois, quelques arbres tiennent tête aux frimas et aux ouragans, néanmoins sans jamais dépasser la taille d'arbrisseaux.

Quant aux arbres, il y a bien quelques aulnes au bord de l'eau ; au pied de Rainson et au Roset de Cortébert ; mais les vernaies étendues ont disparu. Des saules aussi marquent le cours de la Suze où elle n'a pas subi de corrections. On trouve des tilleuls dans les villages, dans leurs abords immédiats, mais aussi sur certains pâturages et dans le voisinage des fermes de montagne, où ils ont été plantés. Il n'y a plus d'arbres dans les prairies, sauf peut-être le tilleul de Sombeval, chanté par Virgile Rossel.

En revanche, ils sont plus nombreux dans les pâturages boisés. On y rencontre l'érable sycomore, le frêne et surtout l'épicéa, qui, profitant de la faveur dont il est entouré, prend toujours plus d'extension. De-ci delà, le pommier sauvage est encore toléré ; il est fréquemment orné de belles touffes de gui.

Dans les forêts, les espèces arborescentes sont réparties selon l'altitude et l'exposition au nord ou au midi. Il y a encore quelques chênes et des pins silvestres au pied aride et rocailleux du Droit de Sombeval et de Corgémont. Mais la forêt typique du Jura, à l'étage montagnard inférieur, est la hêtraie pure. L'extension du hêtre a une grande amplitude altitudinale. Mais à partir de l'étage montagnard, le sapin se mélange à lui pour former la hêtraie à sapin, dont le domaine s'élève jusqu'à 1200 m. d'altitude. Plus haut, le sapin trop sensible aux frimas cède la place à l'érable, qui de conserve avec le hêtre recouvrent normalement les crêtes des sommets jurassiens, là où l'homme n'est pas intervenu. Toutefois, à tous les étages montagnards, l'épicéa revêt d'une dense pessière tous les escarpements où les autres essences forestières ne peuvent pas prendre pied.

La végétation crée l'ambiance d'une contrée, ambiance dans laquelle frémit, vibre et s'ébat l'autre règne vivant. La diversité des insectes est prodigieuse. Ces bestioles sont aussi réparties dans des zones altitudinales différentes : les papillons des bords de la Suze sont autres que ceux répandus sur les montagnes. Il en va de même des mollusques, des oiseaux et du gibier à poil. A propos de ce dernier, c'est à l'Association du Parc jurassien de la Combe-Grède que nous devons la réintroduction du chamois dans notre Jura. La colonie est prospère et dès qu'elle a dépassé la soixantaine d'individus, elle s'est dispersée dans toute la chaîne de Chasseral et même au-delà.

La place qui m'est impartie ne me permet plus de présenter le Parc jurassien de la Combe-Grède. Pour le connaître, pour pénétrer son intimité, il faut y aller seul de préférence. Marcher sous les ogives de cathédrale que forment les grandes ramures des hautes futaies. Entendre le mulot froisser la fane sèche fuyant devant vos pas. Sentir, toutes narines ouvertes, les effluves de l'humus chargé d'odeur de champignons. Entendre le chant des oiseaux, du pépiement du pit-pit à l'alto velouté du merle. Il faut entendre le cri d'angoisse de la bête traquée par le carnassier ; il faut voir flamber le panache du renard dans un rayon de lumière. Il faut entendre l'appel du couple de grands corbeaux annonçant au peuple libre de la Combe-Grède l'arrivée d'un homme et l'exhortant à la vigilance. Il faut entendre le chuintement de la vigie qui alerte la harde de chamois à l'approche de l'animal

le plus dangereux et le plus cruel de la création. Il faut céder à l'invite du sentier qui mène par les sous-bois, à l'âpre odeur de barbe-de-bouc, aux falaises vertigineuses dont les vires embaumées de muguet conduisent en face de l'abîme et parfois, en face de soi-même ! Il faut gagner le rocher sous lequel repose la gazelle des Alpes, rocher qui, recouvert de globulaires à feuilles en cœur, répand les effluves les plus suaves. Il faut gagner le pâquis parfumé des hauteurs qui s'étend sur les deux versants de la crête. Là, il faut s'arrêter, regarder, méditer et admirer l'œuvre grandiose du Créateur qui se déploie devant les yeux émerveillés, de l'infiniment petit à l'infiniment grand.

D<sup>r</sup> Ch. KRÄHENBÜHL

## ANNEXES

### Les gros lots de la Seva

Lors du tirage de la 160<sup>e</sup> émission de la Seva, qui a eu lieu le 2 septembre, à Bassecourt, 38 373 lots valant 450 000 fr. ont été tirés au sort.

Les possesseurs des deux gros lots de 100 000 fr. et 40 000 fr. sont restés cachés derrière le secret de banque. Par contre, on sait que les beaux lots de 20 000, 10 000, 9000, 8000, 7000, 6000, 5000, 4000, 3000, 2000 et 1000 fr. ont récompensé des habitants du Jura et des environs de Berne, la plupart dans les milieux ouvriers.

Les autres lots plus ou moins grands ont été répartis dans tout le pays pour la grande joie de chacun.

Le prochain tirage de la Seva aura lieu le 28 octobre, à Eggiwil. En plus du gros lot de 100 000 fr., 10 autos (2 Ford-Zodiac, 3 Ford-Taunus 17 M et 5 Ford-Cortina), 2 lots à 5000 fr., 10 lots à 2000 fr., etc., seront tirés au sort, soit au total 42 663 billets gagnants, représentant une somme globale de 500 000 fr.

La vente est très forte et chacun aurait intérêt à s'y prendre à temps.

### ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;  
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.  
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ;  
administration et publicité : Delémont.

Téléphones: président: (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81; vice-président: (039) 4 92 06  
ou 4 91 04; secrétaire: (032) 91 24 73 ou 91 29 79; caissier: (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63.  
Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin :  
25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.